

DELIBERATION N° 2026-002

OBJET : Personnel : Modification du tableau des emplois et des effectifs

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le 17/02/2026

ID : 063-444897300-20260202-DEL2026002-DE



Le 2 février 2026 à 18h, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire du Sancy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de l'Office de Tourisme au Mont-Dore, sous la Présidence de M. Jean-François CASSIER, Président.

Date de la convocation : 15 janvier 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 20 – Présents : 11 – Pouvoirs : 0 - Votants : 11

Présents : Jean-François CASSIER, Président, Dominique ALAMARGOT, Stéphane CREGUT, Jean-Michel FALGOUX, Bertrand GOIMARD, François GORY, Jocelyne MANSANA, Amélie PANCRAIO, Jacques PERRON, Pierre SIMON, Henri VALETTE.

Excusés : Alphonse BELLONTE, Joffrey CHALAPHY, François CONSTANTIN, Sébastien DUBOURG, Lionel GAY, Marylise GOIGOUX, Sébastien GOUTTEBEL, Marine - Alice POIZOT, Patrick SEBY.

Secrétaire de séance : Luc STELLY, Directeur.

Pour des raisons de service et suite à des changements et/ou des réaffectations de missions, M. le Président propose au Conseil d'Administration de modifier des intitulés de postes ainsi :

- Chargé(e) de communication – éditions deviendrait Chargé(e) de communication digitale
- Chargé(e) de projet digital deviendrait Chargé(e) de communication digitale.

Les échelons et indices étant identiques, il n'y aura pas de changement à ce niveau.

Le tableau des emplois et des effectifs sera corrigé en conséquence et se présentera ainsi :

Emploi	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Catégorie (1)	Echelon	Horaire mensuel	Type de contrat	Temps Complets	Temps Non Compl.
Directeur	1	1	C	3.3	151,67	CDI	1	
Responsable pôle accueil qualité prestataires Sancy Ouest	1	1	C	3.1	151,67	CDI	1	
Responsable pôle accueil qualité prestataires Sancy Sud	1	1	C	3.1	151,67	CDI	1	
Responsable marketing/administratif - Assistante Direction	1	1	C	3.1	151,67	CDI	1	
Responsable RH	1	1	C	3.1	151,67	CDI	1	
Responsable pôle communication	1	1	C	3.1	151,67	CDI	1	
Responsable évènementiels	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Gestionnaire coordinatrice base de données	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Chargé(e) des réseaux sociaux et reporter numérique du territoire	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Chargé(e) de communication digitale	5	4	AM	2.3	151,67	CDI	3	
Attaché(e) de presse	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Comptable	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Chargé(e) de mission Labels	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Assistant(e) technique	1	1	AM	2.2	151,67	CDI	1	
Préparateur logistique	1	1	AM	2.2	151,67	CDI	1	
Assistant(e) technique	1	0	AM	2.1	151,67	CDI	1	
Agent d'accueil - conseiller touristique	18	18	AM	2.1	151,67	CDI	18	
TOTAL	38	36					36	0
Pour mémoire effectif au 31/12/2025	38	36					38	0

(1) C=cadre - AM=agent de maîtrise

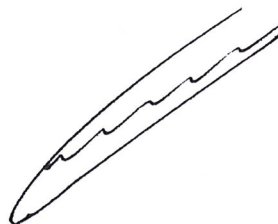
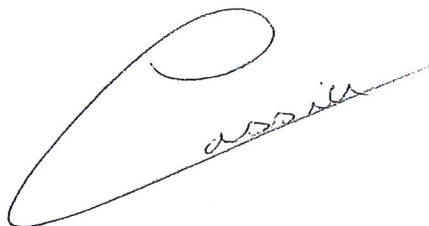
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** les modifications des intitulés de postes telles que proposées ci-dessus.
- **ARRETE** le tableau des emplois et des effectifs tel que présenté ci-dessus.
- **DEMANDE** au Directeur de procéder à la mise à jour du tableau dans les annexes du budget primitif 2026.

Pour : 11 voix / Abstention : 0 voix / Contre : 0 voix

Fait et délibéré, les jour, mois et an sus dit,
Le Président, Jean-François CASSIER

Le Secrétaire de séance, Luc STELLY



Date de mise en ligne sur le site Internet pro.sancy.com : le 19/02/2026

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont- Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.